

APPEL A CANDIDATURES

Espace test de Lompret (59)



Avec



Sommaire

Introduction.....	3
I. Contexte	4
II. L'espace test de Lompret	5
1. Localisation, foncier et bâtiment	5
2. Matériel.....	7
3. Accompagnement	7
4. Commercialisation.....	8
5. Obligations des porteurs de projets.....	8
III. Modalités de sélection des candidats	9
1. Modalités de consultation et de sélection du porteur de projet.....	9
2. Documents à fournir	9
3. Critère de sélection des candidats	9
4. Composition du comité de sélection :.....	10
DOSSIER DE CANDIDATURE	11
1. Présentation du porteur de projet.....	12
2. Présentation du projet	14
a. Production	14
b. Commercialisation	16
c. Moyens de production	17
d. Plan de financement et prévisionnel	18
3. Dimension collective	18

Introduction

La Métropole Européenne de Lille, en partenariat avec l'EPLEFPA des Flandres (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) et la Région Hauts-de-France, lancent en 2021 un espace test agricole consacré au maraîchage biologique afin d'apporter un complément professionnel post formation permettant d'accroître la réussite des installations futures sur le territoire métropolitain.

L'espace test agricole a pour but d'accueillir et d'accompagner les futurs porteurs de projets qui souhaitent se tester « grandeur nature » en maraîchage biologique sur le territoire en leur mettant à disposition du foncier en Agriculture Biologique, un parc de matériels performants et un accompagnement adapté.

Pour l'année 2021, l'Espace test de Lompret sera en mesure d'accueillir 3 porteurs de projet. Un quatrième porteur pourrait être accueilli par la suite sur une parcelle qui se libérera dans l'année.

Ainsi, les personnes souhaitant déposer leur candidature sont invitées à prendre connaissance du dossier, de le remplir et de le renvoyer pour **le 29 janvier 2021**, au plus tard.

Par courrier à l'adresse suivante :

Métropole Européenne de Lille
Réponse à l'appel à candidature Espace test de Lompret
À l'intention de Quentin FLORENT
2 Boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex

Et par mail à qflorent@lillemetropole.fr ou agriculture@lillemetropole.fr

I. Contexte

Première métropole agricole de France en termes de surfaces cultivées, la Métropole Européenne de Lille a décidé au travers de sa politique territoriale de soutenir le développement d'une agriculture de proximité, durable et respectueuse de l'environnement, vectrice de création d'emploi et de développement économique dans la ceinture rurale du territoire périurbain.

Fort de cette volonté d'inscrire l'agriculture métropolitaine dans un schéma durable (de manière économique, environnementale et sociale) la MEL s'est engagée dans une démarche partenariale en sollicitant de nombreux acteurs du territoire (Chambre d'Agriculture Régionale, Bio en HDF, Pôle Légume, SOGEMIN, l'Etat, le Conseil Régional des Hauts-de-France, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, la SAFER ainsi que les établissements d'enseignement, etc.) afin de créer une zone entièrement dédiée à la pratique d'une agriculture plus durable sur le site de la Vallée à Wavrin (59).

Faisant suite à la création de la Zone Maraichère et Horticole de Wavrin, et au regard des échanges avec les partenaires mobilisés, la MEL poursuit sa politique en développant un espace test agricole en maraichage biologique pour apporter un complément professionnel post formation aux futurs porteurs de projets. En effet, l'expérience montre que les stages réalisés pendant la période de formation "classique" sont parfois trop courts pour permettre aux personnes souhaitant s'installer, notamment hors cadre familial, d'appréhender toutes les composantes du métier de maraicher en AB.

L'espace test créé en partenariat avec l'EPLPFA et la Région Hauts de France, offre un espace d'expérimentations et de rencontres, au sein d'un « Espace d'Innovation Partagé » (EIP), concourant à l'innovation dans le domaine du maraichage biologique, d'un point de vue technique, commercial et organisationnel.

Les EIP s'inspirent du concept des « FabLabs » en l'adaptant au milieu éducatif. Ils visent à rendre accessible l'innovation dans toutes ses composantes au plus près des territoires, le lycée horticole de Lomme en étant le point d'entrée.

Chaque apprenant y amène son idée et son projet et le réalise grâce aux outils innovants proposés et à un accompagnement dédié. Il apprend « en faisant », s'appuie et échange avec la communauté, témoigne de ses réalisations et met à disposition des autres ses connaissances et ses savoir-faire. Les EIP se veulent ainsi des lieux d'apprentissage, de témoignage et de formalisation de projets.

L'espace test agricole désigne un dispositif réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonction fondamentale la mise à disposition :

- D'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne (fonction de couveuse)
- De moyens de production : foncier, matériel, bâtiments,... (fonction pépinière)
- D'un accompagnement et d'un suivi individualisés (fonction accompagnement).

II. L'espace test de Lompret

L'espace test de Lompret a vocation à accueillir des porteurs de projet souhaitant tester leur activité de maraichage biologique. Une part de diversification (par exemple PPAM, petit fruit, fleurs,...) de l'activité testée peut être envisagée dans la limite de 30% de l'ensemble de l'activité. La traction animale ne peut pas s'envisager sur l'espace test de Lompret dans la mesure où aucune structure d'accueil sur place n'est prévue et qu'il n'y a pas d'équipement suffisant pour accueillir des animaux.

1. Localisation, foncier et bâtiment

L'espace test agricole se situe au 62 rue du Grand Logis à Lompret (59840).

Un plan est disponible page 6. Celui-ci permet de visualiser les parcelles qui seront mises à disposition ainsi que la localisation des bâtiments, serres verre et tunnels.

Chaque porteur de projet se verra mettre à disposition une parcelle de 2 700m² de plein champs, entre 700 et 1 000m² de tunnel et/ou serre verre.

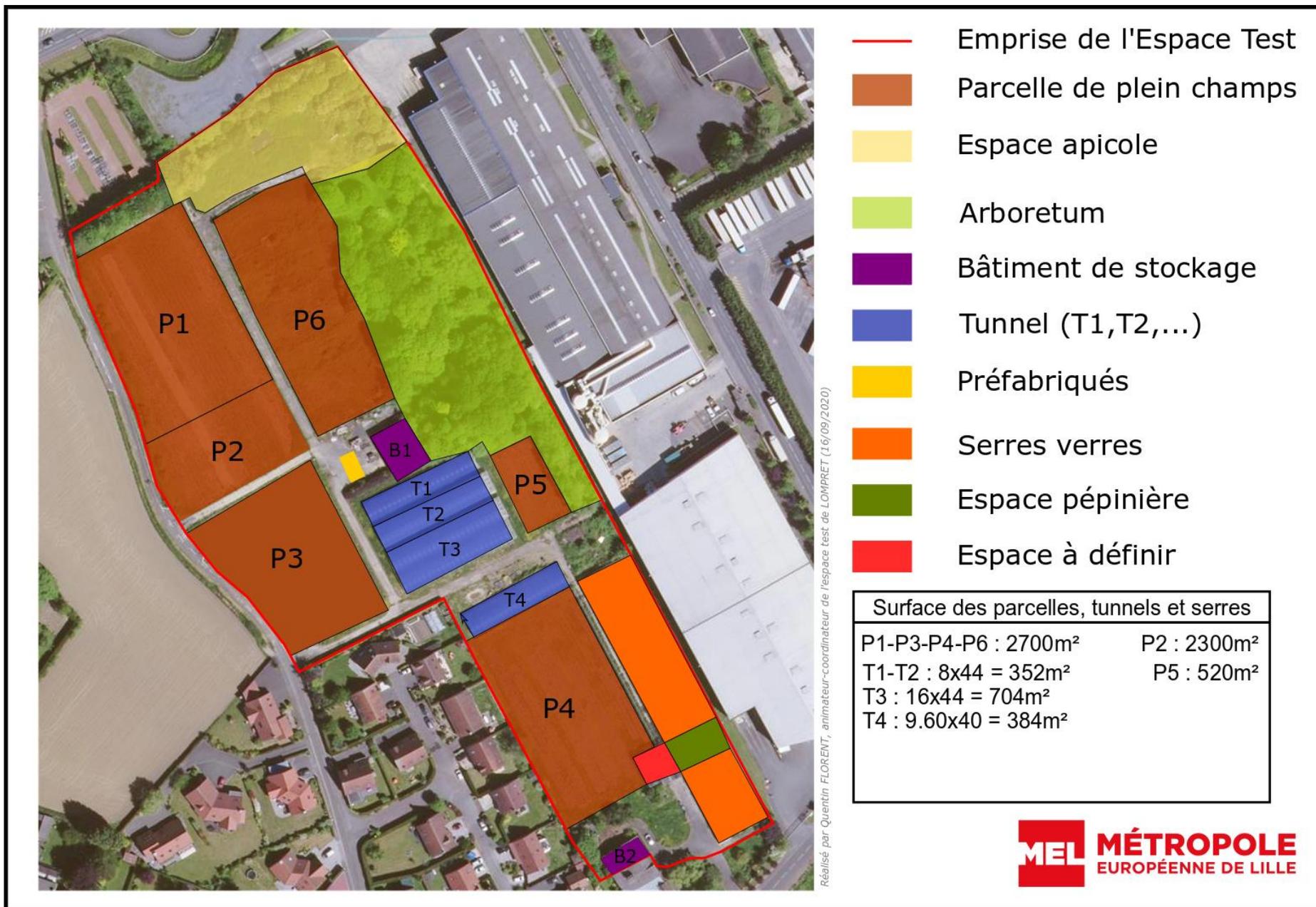
Une parcelle de 2 700m² de plein champ sera obligatoirement cultivée collectivement. Cette parcelle servira notamment à accompagner les porteurs de projet sur les thématiques de gestion de personnel et d'organisation de chantier, ceci afin d'améliorer les compétences managériales et organisationnelles.

Une convention sera établit individuellement pour un an, renouvelable jusqu'à 2 fois maximum sous condition d'être toujours dans le cadre de l'espace test.

La mise à disposition des terres, bâtiments, tunnels et serres se fait à titre gracieux. Les charges d'eau et d'électricité seront imputées aux porteurs de projet.

L'entretien des abords des parcelles attribuées incombera aux porteurs de projet.

Un forage et un système d'irrigation est en service pour l'irrigation des parcelles, tunnels et serres verre.



2. Matériel

La MEL met à disposition des porteurs de projets, pendant leur test, le parc de matériels nécessaires à la conduite des cultures. La propriété, la responsabilité, l'assurance, l'utilisation, la gestion et l'entretien de tous ces biens seront assurés par la MEL. Ainsi, les porteurs de projets n'engagent pas de charges d'investissement, seules les charges de fonctionnement leur incomberont (carburant, lubrifiant, consommables, semences, plants, goutte à goutte, paillages, voilages, ...)

Liste du matériel mis à disposition :

Tracteur polyvalent	Transpalette
Bineuse maraichère	Pelle ronde
Cultivateur 1.25M	Rallonge électrique
Rotobèche 1.8M	Gants de manutention
Vibroculteur 2.9M	Lunettes de protection
Gyrobroyeur 1.5M	Tuyau d'arrosage
Butoir à disque	Houe maraichère avec sarcloir et herse étrille
Bennette basculante	Brouette
Remorque benne	Arrosoir
Herse étrille 1.5M	Fourche à bêcher
Arracheuse à pommes de terre	Binette
Récolteuse à oignons	Râteau
Récolteuse à poireaux	Houe en acier forgé
Repiqueuse/planteuse 3 rangs	Grelinette
Epandeur de fumier/compost	Louchet
Pulvérisateur	Caisse gerbable a paroi et fonds ajourés
Micro tracteur	Nettoyeur haute pression
Herse rotative 1.2M	
Rotobèche 1M	
Vibroculteur 1.2M	
Rotofraise thermique	
Desherbeur thermique	
Débroussailleuse thermique	

3. Accompagnement

Une structure porteuse, en cours de recrutement, sera chargée d'assurer l'hébergement juridique et fiscal de l'activité testée. Elle sera également chargée d'accompagner les porteurs de projet sur les volets comptabilité et gestion de leur activité. Une contractualisation sera nécessaire entre les porteurs de projet et cette structure missionnée par la MEL.

L'animateur-coordonateur de l'espace test de Lompret, recruté par la MEL, est chargé d'accompagner les porteurs de projet, notamment sur :

- La technique maraichère biologique
- La gestion et la commercialisation
- L'organisation du travail
- Le montage de business plan
- L'insertion dans les réseaux régionaux

Cet accompagnement des porteurs de projet comprend un suivi individualisé, des entretiens collectifs et des ateliers thématiques.

Les porteurs de projets s'engagent à assister à l'ensemble des réunions, individuelles et collectives, nécessaires au suivi de leur activité et au « mûrissement » de leur projet.

4. Commercialisation

L'ensemble des productions sont de la responsabilité des porteurs de projet. Ils sont libres de choisir leurs modes de commercialisation. Ils seront accompagnés par l'animateur-coordonateur pour découvrir, mettre en place et interroger les circuits de commercialisation possibles.

5. Obligations des porteurs de projets

Les porteurs de projet devront signer un contrat avec la structure assurant l'hébergement juridique de l'activité, une convention d'usage des équipements ainsi qu'une convention liée à la mise à disposition des terres et bâtiments.

Les porteurs de projet auront l'obligation de cultiver selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et de se soumettre aux contrôles résultants de la certification AB.

Les porteurs de projet devront rendre l'ensemble des biens qui lui sont mis à disposition conforme à l'état dans lequel ils ont été trouvés. Cela implique l'obligation d'entretien des parcelles, bâtiments de production, des équipements. L'animateur-coordonateur de l'espace test de Lompret veillera à ce que chacun ait les compétences et connaissances requises pour assurer l'entretien des biens mis à disposition. L'entretien des équipements fait partie des compétences à acquérir durant la période de test de l'activité.

Les porteurs de projet s'engagent à participer aux événements et visites organisés par la MEL et ses partenaires dont l'objectif serait de communiquer sur l'Espace test de Lompret.

Les porteurs de projets s'engagent à favoriser l'activité de l'EIP au sein de l'Espace test de Lompret sans que cela nuise à leurs activités. Ils acceptent des temps d'échanges avec les apprenants du lycée dans la mesure de leurs possibilités, notamment sur leurs besoins, leurs innovations ou leurs retours d'expériences.

III. Modalités de sélection des candidats

1. Modalités de consultation et de sélection du porteur de projet

Les dossiers de candidature sont à remettre avant la date limite : **le 15 janvier 2021**.

Les candidats retenus sur dossiers seront auditionnés par un comité de sélection en présentiel ou en visio-conférence selon les règles sanitaires qui seront en vigueur. L'oral de sélection se déroule en deux phases :

- la présentation du projet (30 minutes)
- Un échange autour du projet avec le jury (1 heure)

Le candidat retenu sera averti le jour suivant la décision du jury de sélection.

2. Documents à fournir

Les candidats devront présenter, par envoi électronique de préférence, leur projet professionnel agricole (orientation, détails des cultures, techniques employées, investissements, projection financière, capacités d'investissement, mode de commercialisations envisagés,...), leur projet de test d'activité dans le cadre donné par cet appel à candidatures, les compétences qu'ils souhaitent développer au cours de leur test d'activité.

Devront être annexés au dossier afin d'être examinés par le jury de sélection les éléments suivants :

- Curriculum vitae ;
- Copie des diplômes et formations professionnelles, notamment donnant la capacité agricole ;
- Lettre de motivation ;
- Dossier de candidature complété (en annexe). Document justifiant d'une expérience agricole le cas échéant.
- Document(s) présentant le projet professionnel et le projet de test ainsi que les compétences à approfondir.

3. Critère de sélection des candidats

- Compétences du candidat
 - Posséder un diplôme agricole ;
 - Justifier de stages en entreprise agricole ;
- Cohérence générale :
 - Estimation cohérente des besoins en surface, en matériel, en main d'œuvre et en équipement pour concrétiser le projet ;
 - Pratiques culturelles respectueuses de l'environnement ;
 - Cohérence entre le projet professionnel et le projet de test ;

- Adéquation entre le cadre proposé et le développement des compétences souhaitées
- Viabilité économique du projet
 - Evaluation et capacité cohérente de trésorerie ;
 - Cohérence des débouchés commerciaux envisagés.
- Intégration du projet dans une dimension collective
 - Une attention particulière portée sur l'intégration de la dimension collective de la zone au projet ;
 - Motivations du porteur de projet pour le collectif ;
 - Eventuelles expériences en collectif.

4. Composition du comité de sélection :

Le comité de sélection est composé de membre de la MEL, de l'EPLEPFA, de la structure assurant la fonction couveuse de l'Espace test de Lompret, ainsi que de membres consultatifs sélectionnés pour leur expertise.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom :
Prénom :
Adresse postale :

Téléphone :
Adresse électronique :

Situation professionnelle actuelle :
Situation familiale :
Permis :

Je soussigné-e _____ déclare solliciter l'étude du dossier de candidature complété afin d'entrer dans le dispositif d'accompagnement au test d'activité à l'Espace test de Lompret et s'engage à se rendre disponible pour une rencontre avec le comité de sélection en février 2021 pour un projet démarrant en XX 2021.

Fait à :
Le : / / 202

Signature

Ce questionnaire permet de vous aiguiller sur les informations attendues pour analyser votre candidature. Vous êtes libre de le remplir ou de nous donner ces informations sous la forme qui vous convient. Il peut être complété avec des éléments nécessaires pour présenter votre projet, par exemple : tableur, schéma, plan, retro planning...

Il ne s'agit pas pour le comité de sélection de mesurer la complétude et l'exactitude de votre réflexion mais d'apprécier votre situation au regard d'un parcours vers l'installation en maraichage biologique et d'identifier ce que l'espace test de Lompret peut vous apporter en terme d'accompagnement.

1. Présentation du porteur de projet

- Avez-vous participé à des formations professionnelles agricoles en lien avec votre projet d'installation ? Si oui, lesquelles ?

- Si vous suivez actuellement une formation, l'aurez-vous complété d'ici l'entrée en test ?
Si oui, quand ?
Si non, l'avez-vous commencée et quand pensez-vous la terminer ?

- Veuillez renseigner les éléments attendus dans le tableau ci-dessous pour chacune de vos expériences agricoles.

Lieu	Durée	Type d'emploi/ Poste occupé	Tâches assumées	Outils/machines utilisés

- Au cours de ces différentes expériences, avez-vous été amené(e) à :
 - prendre des décisions en autonomie

Explicitez :

- participer au travail de planification

Explicitez :

- participer à l'organisation du travail

Explicitez :

- participer à la gestion administrative et financière

Explicitez :

- encadrer de la main d'œuvre

Explicitez :

- réaliser l'itinéraire technique d'une culture en autonomie

Explicitez :

- Avez-vous au cours des deux dernières années participé à d'autres formes de formation pratiques, de types visites, de chantiers paysans etc. ?
Si oui, lesquels ?

- Selon vous, quelles capacités et qualités essentielles vous seront utiles afin de mener à bien votre projet ?

- Avez-vous des contacts avec des agriculteurs dans la région ?
Si oui, précisez s'il s'agit de famille, amis, employeurs etc.

- Êtes-vous suivi par un ou plusieurs organismes agricoles ?
Si oui, lesquels ?

- Avez-vous des activités bénévoles ou loisirs réguliers (en lien ou non avec l'agriculture) ? Si oui, lesquels ?

2. Présentation du projet

a. Production

b. Commercialisation

- Veuillez renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des débouchés que vous envisagez et pensez utiliser pour écouler votre production (les chiffres attendus peuvent être approximatifs) :

Projet professionnel

	Liste des débouchés	Part du Chiffre d'Affaire (en %)	Estimation du temps de vente hebdomadaire	Distance parcourue pour le transport/livraison
Année 1				
Année 2				
Année 3				
Année 4				

Projet de test d'activité

	Liste des débouchés	Part du Chiffre d'Affaire (en %)	Estimation du temps de vente hebdomadaire	Distance parcourue pour le transport/livraison
Année 1				
Année 2				
Année 3				

- Veuillez expliquer les raisons principales de vos choix en matière de débouchés.

c. Moyens de production

Veuillez décrire les moyens de productions que vous envisagez pour votre projet professionnel (UTA, investissements, nombre d'heures travaillées, ...), ainsi que les choix techniques et leurs justifications :

d. Plan de financement et prévisionnel

Projet professionnel :

	Montant des aides sollicitées	Montant de l'apport personnel	Montant des emprunts	Autres modes de financement
Année 1				
Année 2				
Année 3				
Année 4				
Année 5				

	Chiffre d'affaires prévisionnel	EBE prévisionnel	Annuités	Revenu supplémentaire (double-activité ?)
Année 1				
Année 2				
Année 3				
Année 4				
Année 5				

Projet de test d'activité

	Montant des aides sollicitées	Montant de l'apport personnel	Montant des emprunts	Autres modes de financement
Année 1				
Année 2				
Année 3				

	Chiffre d'affaires prévisionnel	EBE prévisionnel	Annuités	Revenu supplémentaire (double-activité ?)
Année 1				
Année 2				
Année 3				

3. Dimension collective

- Par le passé, quelles expériences avez-vous eu de travaux collectifs, de mutualisations, de coopérations (agricole ou non) ... ?

- Quel rôle avez-vous tenu au sein de ces collectifs

- Que retenez-vous principalement de ces expériences ?
- Comment pensez-vous procéder, avec vos futurs voisins, pour éviter les éventuelles concurrences, entre vous, et avec les autres agriculteurs du secteur ?
- Quels sont les axes de votre projet individuel que vous souhaiteriez développer plus particulièrement en collectif ?
- Comment imaginez-vous l'organisation du groupe, dans sa vie au quotidien sur l'Espace test de Lompret ?
- Quels travaux collectifs et/ou mutualisations imaginez-vous sur l'Espace test ?